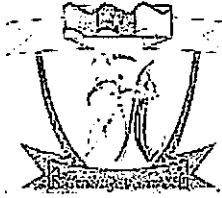


REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O

COMMUNE DE NGOMEDZAP

SECRETARIAT GENERAL



CENTER REGION

NYONG AND SO'O DIVISION

NGOMEDZAP COUNCIL

GENERAL SECRETARY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 001 /AONO/CNZAP/CIPM/2026 DU 20/02/2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE DEUX BLOCS DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE
NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE EN DEUX LOTS :

LOT1 : ECOLE PUBLIQUE DE NKOLBEWA

LOT2 : ECOLE PUBLIQUE DE NSIMALEN

Financement : BIP MINEDUB, EXERCICE 2026

Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2026 dans la Commune de NGOMEDZAP, département du NYONG ET SO'O, le Maire lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'exécution des travaux de construction deux blocs de quatre (04) salles de classe dans les Ecoles Publique de NKOLBEWA , EKOUUMEYECK Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

1. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif et comprennent notamment :

- + Travaux préparatoires – Etudes ;
- + Terrassements ;
- + Fondations ;
- + Maçonneries et élévations ;
- + Charpente – Couverture ;
- + Menuiserie bois ;
- + Menuiserie métallique ;
- + Electricité ;
- + Peinture ;
- + VRD ;

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent

DAO.

2. Délai d'exécution

Le délai prescrit par l'Autorité Contractante des Marchés Publics de la Commune de NGOMEDZAP pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois soit 90 jours calendaires.

3. Allotissement

Les travaux sont constitués en deux lots .

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de : Cinquante-six Millions Fcfa, soit Dix-huit Million (18 000 000) francs CFA par lot et constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, pratiques observées ces cinq dernières années budgétaires dans le Département du Nyong et So'o et ailleurs.

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entraînera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP 2026 du MINEDUB.

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances selon la liste figurant dans la pièce 13 du DAO, soit un montant de 360 000 (trois cent soixante mille) francs CFA par lot, valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

8- Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cet Appel d'Offres est « hors ligne (Offline) »

9- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des marchés de la Mairie de NGOMEDZAP, dans le site internet de l'ARMP www.armp.cm dès publication de l'avis.

10- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient au Service des Marchés de la Mairie de NGOMEDZAP, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de NGOMEDZAP, d'une somme non remboursable de 40 000 (Quarante mille) francs CFA.

11- Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont Un (01) Original et Six (06) Copies marqués comme tels, devra parvenir au service des marchés de la Mairie de Ngomedzap au plus tard le **26/02/2026** à 11 heures précises et devant porter la mention ci-après :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°001/AAO/CNZP/CIPM/2026 du 28/01/2026 pour les travaux de construction de deux blocs de quatre (04) salles de classe dans les Ecoles Publique de NKOLBEWA, EKOUMEYECK dans la Commune de NGOMEDZAP, Département du NYONG ET SO'O, Région du Centre.

Financement : BIP MINEDUB, EXERCICE 2026

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

12- Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres ou déposée sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

Le présent avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP et par voie d'affichage à la Mairie de NGOMEDZAP.

13- Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de fêtes de la Mairie de Ngomedzap le 26/02/2026 à 12H heure locale.

La Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Mairie de Ngomedzap procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois

(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

14- Evaluation des offres

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

15-Les Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14-1 Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

- Abandon d'un marché public dans le territoire national au cours des trois dernières années;
- Inscription du nom du soumissionnaire sur les enveloppes

A- Pièces administratives

- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des plis délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ;
- Absence (à l'exception de la caution de soumission) après un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif.
- La présence des pièces falsifiées ou scannées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables contre leurs auteurs (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)

B- Offre technique

- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- Les fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
- La Non-conformité de l'offre à l'une des spécifications techniques ci-après :
 - La non acceptation d'une des conditions de la lettre commande par le soumissionnaire
 - Offre technique incomplète
 - Fausse déclaration, documents scannés.

C- Offre financière

- L'absence d'un prix unitaire quantifié
- Offre financière incomplète ;
- L'absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- La non -conformité au modèle de soumission.

14-2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

A. Présentation de l'offre :

- 1- Intercalaire en couleur, reliure en spirale avec transparent au début et papier cartonné à la fin de chaque offre);
- 2- L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public
(Exécution d'au moins un (01) projet similaire au cours des cinq (05) dernières années) ;

B- La qualification et l'expérience du personnel d'encadrement (un conducteur des travaux : Au moins Technicien supérieur du génie civil ou du Génie Rural, trois (03) ans d'expérience minimum ; Un Chef chantier : Au moins Technicien du Génie Civil, 02 ans d'expérience minimum) ;

1. La disponibilité par le soumissionnaire des matériel appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en location : un (01) pick up de liaison ; un (01) camion Benne ; une (01) dame sauteuse ; un (01) générateur.
2. Attestation de visite de site
3. Références au cours des 05 dernières années
4. Capacité financière : Dix millions FCFA

C-La méthodologie d'exécution des tâches.

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres.

L'évaluation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

- Situation financière
- Expérience
- Personnels
- Matériels
- Méthodologie
- Acceptation des clauses du contrat
- Présentation de l'offre

16- Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délais) dans le seul but d'être moins-disant sont formellement proscrites pour la présente consultation. Un prestataire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

17- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

18- Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service technique de la Mairie de NGOMEDZAP, et à la **Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o**.

19- Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 699 37 07 48 ou au 699 60 96 04, ou le MO/MOD au numéro 695 51 50 29.

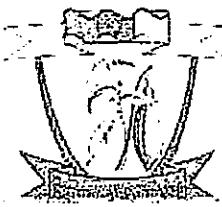
NGOMEDZAP LE 28/10/2021

Le Maire de La Commune de NGOMEDZAP,
(Autorité Contractante)



Ampliations :

- ARMP/ CENTRE
- DDMINMAP/NYONG ET SO'O
- CIP/C.NZAP
- DDMINTP/NYONG ET SO'O
- DDMINEPAT/NYONG ET SO'O
- IAEB/NGOMEDZAP
- ARCHIVES/CHRONO
- AFFICHAGE



OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

**NO.001/AONO/PU/CNZAP/CIPM/2026 DU 28/01/2026 FOR THE
CONSTRUCTION WORK OF A BUILDING OF TWO (04) CLASS ROOM AT THE
GOVERNMENT SCHOOL OF NKOLBEWA EKOUUMEYECK IN NGOMEDZAP COUNCIL,
NYONG AND SO'O DIVISION, CENTER REGION.**

Financing: BIP MINEDUB, 2026 EXERCISE.

Subject of the invitation to tender

Within the framework of the BIP 2026 in the NGOMEDZAP council, NYONG ET SO'O division, the mayor hereby launches in an emergency procedure a national invitation to tender for the construction of a building of two (2) class room at the government school of TIGA. These works are specified as follows :

1. Nature of works

The works of the present invitation to tender, comprised all trades foreseen and details in the quantitative and estimative estimate of the framework, these comprised particularly :

- i Preparatory work-study
- ii Earthworks
- iii Foundation
- iv Masonry and elevations
- v Roof frame
- vi Joinery
- vii Metalwork
- viii Electricity
- ix Painting
- x Roads and miscellaneous network(RMN)

The methodology of execution of the different tasks according to the constructive regulations of public work building(PWB) on the public funding in the technical specifications of the present invitation to tender.

2. Execution deadline

The execution deadline is prescribed by the contracting authority of public contracts of the NGOMEDZAP council for the realization of the works of the present invitation to tender is three (03) months and ninety (90) days.

3. Allotment

The works are constituted of a single lot.

4. Estimated cost

The estimated cost of the projet at the issue of the prior study is eighteen million (18,000,000) franc CFA and constitute de client's ceiling envelope.

5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to all enterprise under cameroonian law , testifying to a clear experience, and a technic aptitude(personnel and materials) in gthe construction works, in rural and urban areas, and have no history linked to fraudulent practices, abandonment of construction. budgeted practice observed of the last five years in the nyong et so'o division and elsewhere.

Every think verified in relation with the reasons mentioned above will to the disqualification of the invited enterprise to the tender.

6. Financing

Works under this invitation to tender shall be financed by BIP 2026 du MINEDUB.

7. Provisional guarantee

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first ratebank approved by the Ministry Finance featuring on the list in document 12 of the tender file, stating, a sum of three hundred sixty thousand (360,000) franc CFA for one package , and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the bids.

8. Consultation of the tender file

The file may be consulted during working hours at the private secretary of the NGOMDZAP council,tel :

as soon as this notice is published.

9. Acquisition of tender file

The file is obtainable at the private secretary of the NGOMDZAP council, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of one forty thousand(40,000) franc CFA

payable at Municipal Revenue office of the NGOMDZAP council, tel :

10. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in seven (7) copies comprising the original and six (6) copies marked as such, should reach at the private secretary of the NGOMDZAP council no later than 2026 at 2pm and should be labelled:

Open national Invitation to tender No. 001/AANO/PU/CNZP/CIPM/2026 of 29/01/2026 for the construction of a building of two (2) class room at the government school of NKOLBEWA EKOUIMEYECK in the NGOMDZAP council, NYONG ET SO'O division, center region.

Financing: BIP MINEDUB, 2026 EXERCISE.

(To be opened only during the bids opening session)

11. Admissibility of bids.

On the risk of rejection, the required administrative documents must be produced in original copies or certified true copies by the issuing service or a competent administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer...) in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must not be more than three (3) months old preceding the original deadline for bids submission or must not have been established after the signing of the tender notice.

Any incomplete bid in relation to the specifications of the Tender File shall be declared inadmissible.

In the event where an administrative document is absent or does not comply with the tender notice during the opening of bids, a deadline extension of forty-eight hours shall be granted to the bidders concerned to produce or replace the document in question. However, the absence of the bid bond shall lead to the rejection of the bid.

The present notice will be published in Public Contracts Journal, and pasted at the NGOMDZAP council.

As follows :

- Plan ;
- Quantitative estimate of the works,
- The non acceptance of one of the conditions of the lettre commanded by the soumissioner ;
- Incomplet technic offer ;
- Wrong declaration, scanned document
- Financial Offer :
 - Absence of a unit price quantified ;
 - Incomplet financial offer ;
 - Absence of the sub-detail of a unit price quantified in the invitation to tender ;
 - Non-conformity of the soumission model ;

14-2 Essential criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could indicatively bear on the following:

1. The experience of the enterprise in similar works on public finances(execution of at least one (01) similar projet during the last five (05) years);
2. The qualification and experience of personnels(a work conductor : at least a higher technician of génie civil or génie rural, at least three (03) years experience ; a chef chantier : at least a technician of génie civil, 02 years experience at least ;
3. The disponibility by the soumissionner of appropriate materials for the execution of that type of works (owned or rented : one (01) pick up, one (01) truck, one (01) generator) ;
4. The execution methodology of the tasks.

The said essential criteria are those that are primordial to juge the technico-financial of the candidate to execute the work, invitation to tender.

The evaluation of the technical offers will be base on the essential criteria summarised as follows and details in the invitation to tender file (RPAO) :

- Financial situation
- Experience
- Personnels
- Materials
- Methodology
- Acceptation of the contract clauses
- Presentation invitation to tender

15. Award

The mayor of the NGOMEDZAP council Project Owner must specify in the Special Regulations of the Invitation to Tender the conditions to be fulfilled in order to be awarded a lot. Given the specificity of GENIS, the award procedure must take into consideration both the bid for upgrading works as well the proposal for the Service and maintenance phase

16. Validity of offers

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Further information

Further technical information may be obtained during working hours at the NGOMEDZAP council,tel :

Copies:

- ARMP/ CE
- DD MINMAP/NYS
- DD MINTP/NYS
- DD MINEPAT/NYS
- CIPM/CNZAP
- IAEB/NZAP
- PASTING
- ARCHIVES/CHRONO.

NGOMEDZAP, the 28.10.2026
THE MAYOR OF NGOMEDZAP COUNCIL
(Contracting authority)

